

RETRAITES : LE REcul C'EST NON



DANGER

Pour tenter de faire passer leur nouvelle pilule amère sur les retraites, le gouvernement et le Medef, nous ressortent les vieilles ficelles éculées :

Le système serait en danger financier

- Sauf que le COR, rapport après rapport, nous affirme le contraire : à régime constant et en étudiant différentes hypothèses sur les évolutions démographiques et les perspectives de croissances, la situation financière du système n'est pas amenée à se dégrader, même à long terme.
- Sauf que réformes après réformes, pour les ICTAM retraités, le taux de remplacement est passé de 72% au début des années 90 à 67% aujourd'hui. La chute est encore plus spectaculaire sur leur pouvoir d'achat qui ne cesse de baisser : - 12 % les 15 dernières années.

Nous vivons plus longtemps il faudrait donc travailler plus longtemps :

- Sauf que l'espérance de vie en bonne santé stagne à 64 ans
- Sauf qu'après 50 ans les entreprises nous considèrent, et plus particulièrement les ICTAM, déjà comme des séniors, qu'à 55 il faut mettre de côté et qu'à 60 il y a urgence à virer ! Le taux d'emploi des 55/64 ans qui est à 56,2 %, parmi les plus bas d'Europe, nous le confirme.
- Sauf qu'à prôner de faire travailler plus et plus longtemps des soixantenaires épuisés, on laisse 16,3% des - de 25 ans au chômage... Là aussi un des taux les plus élevé d'Europe !

Ce serait une question de justice sociale :

- sauf que la différence d'espérance de vie entre les plus riches et les plus pauvres peut atteindre 13 années !

Stop, n'en jetez plus... Les ficelles sont tellement grosses que plus personne n'y croit : **l'ensemble des syndicats, comme 70% des Français et 56% des cadres sont formellement opposés (41% très opposés !) au report de l'âge légal du départ à la retraite.**

Personne ne s'y trompe : l'objectif est l'extension du domaine du marché. Songez donc, 25% du PIB soit 600 milliards (budget de notre Protection Sociale) dont 350 pour la retraite échappent encore aux goinfres du CAC 40 et à la spéculation sans règles ni limites !

En augmentant les durées de cotisations à 43 ans et en réduisant les pensions à la portion congrue, les rapaces de la finance veulent contraindre, ceux qui en auront les moyens, à la capitalisation.

Et là les ICTAM sont en première ligne :

- **Avec une durée de cotisation de 43 ans et un premier emploi décroché en moyenne à 23 ans** (pas de chiffres pour les cadres...), il ne faut pas sortir de l'ENA pour comprendre que **les départs à 65 ans sans carrière complète seront légions pour la très grande majorité et la norme généralisée pour les cadres.**
- **Avec des prévisions de taux de reversions autour de 50% en 2060** (source Agirc-Arco), **les ICTAM deviennent la proie démunie des assureurs, banques et gestionnaires de fonds de pension** trop heureux de tels cadeaux !

On comprend mieux pourquoi 48% des cadres sont prêts à manifester et 42% à faire grève contre une nouvelle réforme qui augmenterait l'âge de départ à la retraite.

Face à ce recul social programmé la CGT et son Ugict propose un départ à la retraite à 60 ans pour 40 années de cotisations avec un taux de reversion de 75% du salaire net calculé sur les 10 meilleures années

Ce choix politique peut être financé en activant plusieurs leviers :

70 Mds d'euros de dividendes versés en 2021 ...

- **Augmentez les salaires** : 1% d'augmentations de la masse salariale sur le privé c'est 3,6 Mds d'euros de cotisations supplémentaires, 5% c'est 18 Mds
- **Respecter la loi et mettre enfin en place l'égalité salariale Femmes- Hommes** qui rapporterait 6,5 Mds
- **Taxer les revenus financiers des entreprises cotées en bourse**: Gain : au taux de 3 %, 9 Mds par an
- **Elargir l'assiette des cotisations** (intéressement, participation), dé plafonner les cotisations sur les salaires les plus élevés
- **Instaurer une échelle mobile des salaires** pour que l'inflation ne décline pas l'ensemble des salariés et ne renvoie pas les cadres à des augmentations individuelles et discrétionnaires

Chaque année 150 Mds d'euros d'aides publiques sont versées aux entreprises sans conditions ni évaluations.

- **Stopper les exonérations de cotisations** pour les entreprises du CAC 40 qui visiblement se portent plutôt bien. Gains de 6 Mds d'euros
- **Augmenter les cotisations** : entre 0,2 et 0,4 point par an, on assure la pérennité du système : c'est en moyenne une augmentation de 1,60 € par mois pour les travailleurs et 2,40 € pour les employeurs.

Avec la CGT et sa COFICT prenons la main
DIMINUEZ NOTRE TEMPS DE TRAVAIL, PAS NOS DROITS
AUGMENTEZ NOS SALAIRES, PAS LES DIVIDENDES